

**Bienvenue au Camping La Turelure – Nature Zen.
Afin de profiter pleinement de votre séjour et dans l'intérêt de tous,
nous vous remercions de respecter les dispositions suivantes :**

1. Accueil :

Hors saison, l'accueil est ouvert tous les jours de 8h30 à 10h30 et de 17 h à 18h.
En saison (juillet et août), l'accueil est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 15h à 19h.

2. Le snack/bar :

Le **bar** est ouvert du 06/04 au 15/09. Pour les boissons et les glaces : de 8h30 à 12h00 et de 15h à 22h30.
Le **snack** est ouvert du 01/05 au 30/06 les week-end et jours fériés et du 01/07 au 31/08 tous les jours hors soirées spéciales, de 18h30 à 22h30 (dernière prise de commande à 21h00).

3. Circulation – Bruit :

La **vitesse est limitée à 10 km/h** à l'intérieur du camping. **Circulation interdite entre 22 h 30 et 8h.** Une seule voiture est tolérée par emplacement. Le stationnement est interdit sur les voies d'accès ou les emplacements vides.

Les visiteurs sont tenus de se garer sur le parking à l'entrée du camping.

Pour la tranquillité de tous, veillez à ne pas causer de nuisance sonore en journée et respectez les emplacements voisins.

Le silence est de rigueur de 22h30 à 8h.

4. Arrivées :

Les campeurs doivent effectuer le paiement de leur séjour (ou le solde) à l'arrivée, pendant les heures d'ouverture de l'accueil **entre 15h et 19h.**

5. Départs :

Avant 10 h pour les locations (Tentes Ecolodge, Tente Canada, Treck, Mobil Homes, Yourtes).

Avant 12 h pour les Emplacements nus.

Pour tout départ après l'horaire prévu ci-dessus une nuit supplémentaire sera facturée.

6. Visiteurs :

Merci de nous informer si vous recevez des visiteurs. Ils seront tenus de laisser leur véhicule au parking.

Les visiteurs ne sont pas admis à la piscine.

7. Animaux :

Les animaux domestiques sont **acceptés sur les emplacements nus** mais sont **interdits dans les locations** (Tentes Treck, Tentes Ecolodge, Tentes Canada, Mobil Homes, Yourtes). Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégories 1 et 2) sont refusés (arrêté du 27/09/09). Les autres chiens sont admis, à condition d'avoir été déclarés à l'arrivée et sur présentation du carnet de vaccination (obligatoire à l'arrivée, arrêté du 22/01/85). **Ils ne doivent pas incommoder leur voisinage par leurs aboiements et salissures.** Ils devront être **tenus en laisse** et **respecter la propreté du terrain** (les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections). En aucun cas ils ne seront laissés seuls sur l'emplacement, attachés à un arbre, dans la tente, la voiture ou la caravane. En cas de non-respect, le camping pourra prononcer l'expulsion du chien et de ses maîtres.

8. Piscine :

La piscine est ouverte de **10 h à 19h**. L'accès à la piscine est strictement réservé aux campeurs.

Le règlement est affiché à l'entrée de la piscine.

Pour des raisons d'hygiène, seuls les slips de bain sont acceptés (**shorts et bermudas interdits**). Nous vous rappelons qu'il n'est pas permis de manger, boire ou fumer dans l'enceinte de la piscine. Afin de respecter le confort de chacun, les jeux gonflables et matelas sont interdits à la piscine. Les bombes et plongeurs sont strictement interdits car dangereux !

Les enfants restent sous la surveillance et vigilance de leurs parents, **les enfants seront systématiquement accompagnés de leurs parents, aucun enfants seuls à la piscine.**

9. Rivières :

L'accès aux rivières est strictement réservé aux campeurs. **Parents** : soyez vigilants, ne laissez pas vos enfants seuls.

10. La propreté :

Veillez avec nous à la propreté et au respect des espaces à vivre en ne jetant vos déchets que dans les espaces prévus à cet effet. Le camping pratique **le tri sélectif** (à l'entrée du camping). Respectez la **végétation et les arbres**.

Merci de laisser également les **sanitaires propres** après chaque utilisation. Ne pas jeter de lingettes ou autres déchets dans les toilettes. Tout emplacement ou locatif devra être **maintenu dans l'état de propreté** dans lequel le campeur l'a trouvé à son arrivée sur les lieux.

11. L'eau :

Soucieux de notre environnement, **ne gaspillons pas l'eau**. Les petites machines à laver individuelle sont strictement interdites. Il est interdit de laver les animaux dans les sanitaires ou de laver votre véhicule.

12. Responsabilité :

Les parents ou représentants légaux sont entièrement responsables de leurs enfants : ne laissez pas vos enfants seuls aux sanitaires, à la plaine de jeux, à la rivière ou à la piscine. Nous vous demandons de respecter la liberté de tous, et de surveiller vos enfants. Ils ne peuvent pas chahuter ou crier après 22h30.

Il appartient à tout campeur caravanier de souscrire une assurance pour leur caravane, camping-car, matériel et responsabilité civile (dommages survenant de son fait). La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'incendie, d'intempéries ou d'accident survenant du fait du campeur ou d'un tiers.

13. Consignes de sécurité :

En cas d'incendie ou d'inondation, merci de suivre les **consignes de sécurité et d'évacuation affichées aux sanitaires et à l'intérieur du camping**. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de premiers secours de 1^{ère} urgence se trouve au bureau d'accueil.

14. Feu de bois / Barbecues :

Par arrêté préfectoral, les barbecues (feu de bois) sont **strictement interdits du 01/07 au 30/09**. Nous mettons à votre disposition 2 barbecues communs. **Merci de ne pas faire de feu sur votre emplacement.**

15. Admission/ Infraction :

Le fait de séjourner sur le camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. En cas de non-respect du règlement ou au cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers, le gestionnaire pourra, selon le cas, mettre en demeure ce dernier. En cas d'infraction grave ou répétée, le gestionnaire pourra résilier le contrat et en cas d'infraction pénale, faire appel aux forces de l'ordre.